



BERNWILLER

De gueules à la barre ondée d'argent, accompagnée de deux croix tréflées de même, l'une en chef et l'autre en pointe, et des deux lettres majuscules B et W d'or posées aux flancs.

Le village possédait ces armoiries dès la fin du XVII^e siècle.

Il apparaît en 784 sous la dénomination « Barunwilare ». De 1324 à la paix de Westphalie il appartient aux Habsbourg et de 1658 à la Révolution aux ducs de Mazarin. Depuis le XVI^e siècle il était compris dans la seigneurie de Thann. L'église est dédiée à saint Jean l'Évangéliste.

La commune est titulaire de la croix de guerre 1914-1918 (J.O. du 22 mars 1922, p. 3177).

SOURCE : *Arm. gén.*, p. 373, n° 388.